

UNION SPORTIVE MULTIACTIVITÉ DE VIROFLAY

DDCS 78S97 – SIRET 785 158 981 00049



STAGE DE TENNIS DE TABLE

Informations auprès de
Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif
☎ 06 66 86 61 45

Pendant la première semaine des vacances d'été 2026, le club propose un **stage** de tennis de table dans la salle de tennis de table du gymnase des prés aux bois. Ce stage de 5 jours sera organisé **du lundi 6 au vendredi 10 juillet (de 9H30 à 17h00)**. A noter : un autre stage sera également organisé du **lundi 24 au vendredi 28 août**.

Le but du stage est de progresser grâce à une approche uniquement axée sur le tennis de table. L'encadrement sera assuré par Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif breveté d'État.

Il est possible de s'inscrire à la journée ou pour les 5 jours. Le prix est fixé à **30 €** par jour (125€ pour 5 jours au lieu de 150€). Le stage est ouvert aux non-adhérents. Dans ce cas, un supplément de 10 € est demandé.

Il est possible de déjeuner sur place en apportant sandwiches et autres salades.

ATTENTION : venir avec une paire de chaussures adaptée pour la pratique du sport en intérieur apportée dans un sac (ne pas venir de l'extérieur avec ces chaussures d'intérieur aux pieds pour éviter de ramener de la terre, pluie ou autres éléments qui dégraderaient le sol de la salle).

L'inscription et le paiement en ligne (CB) sur le site de l'USMV est préconisée. Sinon, le coupon ci-dessous peut être utilisé et le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'**USMV**. La réception du paiement tient lieu de réservation.

Je soussigné, M. ou Mme autorise mon fils/ma fille à participer au stage de tennis de table organisé par la section Tennis de Table de l'USMV du 6 au 10 juillet 2026.

J'autorise aussi l'USMV à utiliser les images prises de mon enfant lors de ce stage, pour le site internet de la section, le guide des sports de l'USMV ou pour illustrer un article de journal à toute fin de communication.

	Montant
Lundi 6 juillet	
Mardi 7 juillet	
Mercredi 8 juillet	
Jeudi 9 juillet	
Vendredi 10 juillet	
TOTAL (125 € si tous les jours sélectionnés)	
Pour les non-adhérents + 10 €	

Règlement par chèque à l'ordre de l'**USMV** (règlement possible par CB avec l'inscription en ligne). Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence des stagiaires.

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

..... ☎

Date et signature

Le / /

Inscription en ligne (site internet USMV) ----->

Sinon, bulletin à remettre lors d'un entraînement à **Boé LAWSON-GAIZER** ou **Eric MOTTIER**

